

AVIS PUBLIC MRC DE LOTBINIÈRE

AVIS PUBLIC EST, par la présente, donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier, que la Municipalité Régionale de Comté de Lotbinière a adopté, lors de l'assemblée du conseil du 13 mai 2026, le règlement numéro 378-2026 relatif aux pouvoirs et obligations du directeur général et greffier-trésorier.

Fait et donné à Laurier-Station, ce 21 mai 2026.



Stéphane Bergeron
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, greffier-trésorier, certifie sous mon serment d'office avoir affiché le présent avis public le 21 mai 2026 aux endroits ordinaires d'affichage dans la municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 21 mai 2026.



Signé : _____
Stéphane Bergeron
Directeur général et greffier-trésorier